

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1872.

Distribuées.		MALLES.	Livrées	
A. M.	A. M.	ONTARIO.	P. M.	P. M.
8.00	Ottawa, p. chemin de fer (a)	6.00	6.45
11.00	Province d'Ontario... (a)	7.00	6.45
.....	Rivière Ottawa par route	7.00
QUEBEC.				
8.00	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur.....	5.00
.....	Québec, p. chemin de fer Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup.	7.00
8.00	2.00 St Rémi et Hemmingford	2.00
8. & 11.3	2.00 St Hyacinthe et Sherbrook	5.30	12.45
10.00	Do St Jean et Roussé's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....	2.30
10.00	2.30
MALLES LOCALES				
11.00	Bonaharrais (route).....	6.00
.....	Chambly (aussi G. A. M.) et St. Césaire.....	1.30
11.00	Contrecoeur, Verreuil et Verchères.....	1.30
11.00	Côte St. Paul et Fanneries Ouest.....	10.30
11.00	Huntingdon.....	6.00	2.00
10.00	5.45	Lachino.....	6.00	2.00
9.00	2.60	St. Lambert.....	2.00
10.00	Laprairie.....	8.00	2.00
8.30	2.16	Longueuil.....	6.00	1.30
11.00	N. Glasgow & St. Récollet	7.00
.....	Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00
.....	5.15	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00
9.30	5.00	St. Laurent, St. Eustache, Stc. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00
.....	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérose.....	7.00
.....	2.30	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.00
.....	Trois-Rivières par a. Ro-vo Nord.....	1.30
8.30	PROV. MARITIMES.
.....	N.-Brunswick et Isle P.E. Halifax, N.-E.....	7.00	7.00
.....	Les malles sur l'.-Nouve sont envoyées tous les jours à Halifax, et delà la transmission se fera tous les vendredis à l'exception de partir du 2 Juil.	7.00
ETATS-UNIS.				
8 & 9.3	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....	8.00	2.30
8 & 9.3	New-York et les Etats du Sud.....	2.30
8 & 9.3	Island Pond, Portland et le Maine.....	12 & 7
8.11	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	6.45
INDES OCCIDENTALES.				
.....	Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.
.....	Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les jours P.M.	2.30
.....	Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.
GRANDE BRETAGNE,				
.....	Par la ligne Canadienne. Vendredi	7.00
.....	Par la ligne W. & G. via New-York.....	2.30

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 a. m., 1.00, 6.00 et 9.00 p. m.

Le Dimanche à 9.00 p. m. 1-52

R. C. JAMIESON & CIE.
 Manufacturiers de
VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE de CHINE
 Importateurs
D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THÉ-REBENTINES, &c., &c.
 No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean
MONTREAL.

Ateliers de Ferblantiers et Plombiers

T. ST. GEORGE

98, Grande Rue St. Laurent, 98

ENSEIGNE LE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour posage de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazelles, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers sûrs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont acheté en sont pleinement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, convents et demeures particulières. Fournaises à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE. 38

ATELIERS DE

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

No. 118

Grande Rue ST. Laurent.

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

Lampes et Huile de Charbon.

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continue comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant la Plomberie, Couverture en Ferblanc, en Tôle galvanisée et autres ouvrages, etc. M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empresse d'exécuter. Il aura constamment en mains un Assortiment complet et varié de

Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au No

118 Grande Rue St. Laurent.

F. DRAPEAU.

Montréal, 1er Juillet. 38

Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Blanches, Dysenterie Chronique, Stomatique; puissant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille.

Certificats donnés par des personnes dignes de foi, Prêtres, Médecins, &c., &c.

S'adresser au Dr. J. A. CREVIER, 44, Rue Bonsecours.

SATISFACTION !

BALANCES REPARÉES

ET
 REMISES EN BONNE CONDITION
 PAR

D. COLLINS
 No. 23 RUE STE. THERESE

BALANCES A FOIN et AUTRES FAITES A ORDRE
 Toujours en main un assortiment de Balances. 5

A V I S .

La Convention et transport d'affaires entre les Soussignés ayant été annulés de consentement mutuel, chacune des parties intéressées continuera à l'avenir les affaires pour son propre compte.

Affaires d'Enean, &c.

Les Soussignés reprendront les affaires pour leur propre compte comme

ENCANTEURS et MARCHANDS A COMMISSION

dans toutes ses branches comme ci-devant, et sollicitent respectueusement le patronage du public, et le soutien de leurs amis comme par le passé.

JOHN LEEMING & CIE.,

Bureau et Magasin, après le 1er Septembre, No. 13, Rue Le Boyer, Bloc des Seurs, Montréal. Montréal, 20 août 1872.

DR. J. A. CREVIER

Chirurgien et Accoucheur,

Chimiste et Naturaliste,

CI-DEVANT DE ST. CÉSARE,

24 Années d'études et d'expérience

No. 44,—RUE BONSECOURS, Montréal,—No. 44.

Heures de Bureau 1—De 7 à 10 1/2 A. M., et de 2 à 4, et de 6 à 7 1/2 P. M.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 15 novembre 1872.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 12 per cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
 Commissaire des Douanes.

JACQUES GRENIER,

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS

DE
NOUVEAUTES

No. 292, Rue St. Paul,
MONTREAL.

Une visite est respectueusement sollicitée de MM. les marchands de la ville et de la campagne. 1-52

CIRCUAIRE HEBDOMADAIRE

DE

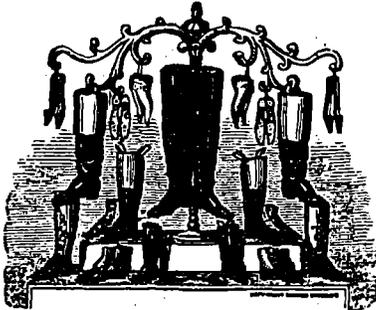
G. BOIVIN

Manufacturier et Marchand de Chaussures

No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL



No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL

Nos amis trouveront à notre entrepôt à l'adresse ci-dessus un assortiment complet de toutes espèces de Chaussures de cuir, de prunelle et de caoutchouc, pour hommes, femmes et enfants, et garanties vendues à meilleur marché que partout ailleurs. En consultant la liste ci-dessous, nos marchands pourront expédier leurs ordres sans quitter leurs magasins, et nos marchandises leur seront expédiées par Express, Chemins de Fer ou Bateaux à Vapeur, exactement aux prix marqués.

Liste des prix des Chaussures à la Manufacture de G. Boivin, No. 300 Rue St. Paul, Montréal.

Ouvrages pour Hommes.		Ouvrages pour Femmes.		Bals kid français boutonnées	
Bottes Napoléon semelles rapportées	3 00	Bals buff dentelés, hautes, D. S. et S. p. fm.	1 15	Bottines on cuir D. S.	1 00
" " on tauro	2 25	" " union dentelés, hautes D. S. et S. S.	1 10	" " bouts cuivrés D. S.	80
" " on vache No. 1	2 15	" " cuir grainé basses " "	1 15	Souliers cuir vernis à talons 13 à 2.	75
" " No. 2	2 10	" " buff " " "	1 05	" " " " 9 à 12.	45
Demi-bottes buff et un vache D. S. et S. S.	1 90	" " buff union " " "	1 05	" " " " 6 à 8.	55
Waterloo No. 1	1 10	Bottines en vache D. S.	1 00	Cong prunelle	70
" " 2	1 00	Demi-bottes en vache D. S.	90	" " Mon réal	1 25
Brogans No. 1	1 00	Cong kid français cousues	80	Bals " hautes, boutonnées	1 30
" " 2	95	" " S. S.	80	" " basses	70
Cong. buff cousues à la main	2 50	Cong " " " " " " " "	2 25	" " hautes de fantaisie	40
" " voua canadien	2 75	Bals " " " " " " " "	2 00	Ouvrages pour Enfants.	
" " Français	3 00	Pantouffles union	45	Bals buff hautes, dentelés D. S. et S. S. 6 à 10.	70
" " buff chevillées, s' molles rapportées	1 10	" " tapis	50	" " cuir grainé hautes, dent. D. S. et S. S.	70
Cong. prunelle cousues à la machine	1 70	" " feutre élastique D. S.	60	" " buff union, hautes, dent. D. S. et S. S.	70
Cong.	1 25	Bals prunelle hautes de fantaisie	1 10	" " 6 à 10	45
Pantouffles tapis	65	" " unies	1 00	" " cuir grainé basses D. S. et S. S. 6 à 10.	60
Ouvrages pour Garçons.		" " reclaqués cuir vernis	1 40	" " buff	45
Fottes en tauro semelles rapportées 1 à 5	1 00	" " en chèvre	1 50	" " buff union	60
" " Nap	1 75	" " unies, basses	75	" " buff et cuir grainé, reclaqués D. S. et S. S. 5 à 8.	55
" " Nap Union	1 65	" " boutonnées, hautes	1 60	Cong buff D. S. et S. S.	65
Cong buff	1 30	Cong " " " " " " " "	75	" " bouts cuivrés D. S. et S. S.	70
" " D. S.	1 25	Souliers cuir vernis, S. S.	80	Bottines en cuir	55
Brogans en vache D. S.	85	" " élastique D. S.	80	" " bouts cuir	60
Bals union semelles rapportées	1 25	Ouvrages pour Filles.		Cong kid français, cousues	1 10
Ouvrages pour petits Garçons.		Bals buff hautes dentelés D. S. et S. S.	90	Bals	1 20
Bottes on tauro sem. rap. bout en cuivre, 9 à 13	1 30	" " cuir grainé hautes dentelés D. S. et S. S.	90	Bals prunelle, hautes de fantaisie	75
" " Nap	1 45	" " buff union	85	" " basses	60
" " Nap union	1 35	" " buff basses	80	Cong " " " "	60
Cong. buff semelles rapportées 9 à 13	1 05	" " cuir grainé	80	" " Montréal	1 00
Bals union	1 00	" " buff union	75	Bals kid boutonnées 2 à 6.	65
		" " D. S. et S. S.	85	Souliers de fantaisie 2 à 6.	374
		" " kid français, cousues.	1 60	Souliers cuir verni de fantaisie 2 à 6.	36

Liste des prix des bottines et souliers fabriqués par la Compagnie Canadienne de Caoutchouc de Montréal.

Claques.		Bottines en Feutre.	
POUR HOMMES. Fortes	55	POUR HOMMES. Bouclées	1 40
" " Légères	65	" " De Fantaisie	1 05
" " A renfort double	67 1/2	" " FEMMES. Bouclées	1 15
" " Imitation de Sandales	67 1/2	" " Boutonnées	1 40
" " de Lacets	70	" " De Fantaisie	1 65
" " Sandales à courroies	67 1/2	POUR FILLES. Bouclées	90
POUR FEMMES. Fortes	50	" " Boutonnées	1 25
" " Légères	60	" " De Fantaisie	1 40
" " Sandales à courroies	52 1/2	POUR ENFANTS. Bouclées	65
" " Imitation de Sandales	52 1/2	" " Boutonnées	95
" " de Boutons	55	" " De Fantaisie	1 10
" " Taillées basses	50	POUR GARÇONS. Bouclées	1 15
POUR FILLES. Fortes	42 1/2	PETITS GARÇONS	90
" " Légères	45		
" " Sandales à courroies	45	Claques doublées en Flanelle.	
" " Imitation de Sandales	45	POUR HOMMES.	\$1 10
" " de Boutons	47 1/2	" " FEMMES.	1 10
POUR GARÇONS. Fortes	50	" " FILLES.	80
PETITS GARÇONS.	42 1/2	" " GARÇONS.	80
POUR ENFANTS. Fortes	40	PETITS GARÇONS.	80
" " Légères	40	POUR ENFANTS	50
" " Sandales à courroies	40		
" " Imitation de Sandales	40		
" " de Boutons	42 1/2		
Bottines Artiques.			
POUR HOMMES.	\$1 65		
" FEMMES.	1 35		

Conditions et Termes de Vente des Marchandises en Caoutchouc jusqu'à nouvel ordre.

10 & 10 par cent d'escompte pour argent comptant.
10 & 5 " " " un mois,

10 & 2 1/2 par cent d'escompte pour deux mois.
10 " " " trois mois.

Il est regrettable qu'il y ait encore des marchands qui, faute de s'être donné la peine de faire une petite visite à Bon Marché perdent eux-mêmes et font perdre à leurs pratiques un profit de 10 à 20 par cent.

Allons, Messieurs, un peu de patriotisme ; pensez à vos clients, à vous-mêmes et au Soussigné

GROS SEL
VENDE
300 SACS
BONNE CONDITION
MORIN & Cie.,
 Courtiers et Commissionnaires.

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 4 Décembre 1872.

Nous sommes en plein hiver. Une chute de neige que nous avons eue nous a donné des chemins assez passables; une seconde serait encore bienvenue et les rendrait tout ce qu'on peut les désirer.

Le commerce chôme depuis huit jours, aussi est-on à se préparer pour faire inventaire et connaître le résultat des opérations de l'année.

L'Alhambra est le dernier steamer qui a laissé notre port après avoir pris cargaison pour l'Écote. La cargaison se composait de 7,500 barils de farine, 1,000 barils de beurre et 15 caisses de tabac.

Nous donnons ci-dessous un état comparatif des exportations de farines, grains, comestibles, etc., du port de Montréal depuis le premier janvier au premier décembre des années 1871—1872.

	1872	1871	1872	1872	1872
Bière, minots.	3,117,223	7,295,313	3,050	2,288	171,530
Mais do	7,445,206	6,437	2,082	489	126,883
Orzoine do	920,573	6,531,511	1,135	9,772	124,917
Avoine do	280,210	50,454	191	3,311	107,555
Seigle do	377	50,772	1055	874	24,101
Farine, haris	426,751	410,892	6,117	6,117	2,378
Farine de blés et d'avoine, haris	18,184	13,602	2,708	3,536	1,103
Alcahis, haris	13,620	177,223	209	2,610
Beurre do	109,155	183,492	340	8,638
Fromage do	201,831	8,225	5	3,468
Lard, barils	6,729	4,618	340	1,462
Saindoux do	3,312	2,172	5	236
Beur do	1,906	96	83	322
Suif do	450	2,21	1,132	83
Étirole, barils et caisses.	2,096	2,383	1,132	1,557
Cuir, tontaux

Les exportations se divisent comme suit pour les différents ports :

Provinces maritimes	Bég. minots.	Mais.	Minots.	Pols. minots.	Avoine, min.	Farine, barils.	Pr. Av. Ms. Dr.	Alcahis, barils.	Beurre, min.
.....	2,738	8,490	710,789	16,315	20,892	211,935	9,883	16,865	13,818
.....	807,116	1,021,280	1,539,976	282,013	190,791	47,170	10,470	9,251	3,404
.....	1,071,280	955,811	1,526,976	581,815	191,065	47,170	2,870	3,219	7,011
.....	955,811	388,810	1,701,126	111,065	61,791	42,019	7,811	13,298
.....	388,810	188,845	16,980	15,000
.....	35,175	16,980	28,065
.....	19,115	252,861	190,307	5,091
.....	16,516	114,801	109,307	2,919
.....	522,801	114,801	7,512
.....	30,171	16,870
.....	54,005
.....	171,180
.....	20,000
.....	51,991
.....	50,000
.....	28,212
Total 1872	3,285,010	7,145,506	7,145,506	871,290	282,310	412,131	23,012	16,865	190,830
Total 1871	7,157,407	2,703,311	2,703,311	616,189	2,415	140,201	6,137	10,389	119,722
Augmentation et diminution	3,872,397	4,432,195	4,432,195	235,110	277,901	25,077	16,945	133	49,633

Par vaisseaux au long cours.

Par ob. de fer Montréal-Québec.

Par vaisseaux de Québec.

Via Cookbook.

L'événement de la semaine dans les cercles commerciaux est la décision à laquelle les actionnaires de la Banque de Montréal en sont arrivés d'augmenter le capital de la Banque de \$4,000,000.

L'allocation des nouvelles actions parmi les actionnaires se fera le 4 décembre dans la proportion d'une nouvelle part par chaque deux anciennes. La distribution du nouveau stock se fait à une prime de vingt pour cent.

Cinquante pour cent des nouvelles actions seront payables avec la prime par versement comme suit :

	Capital	Prime	Date
1er versement	10 p. 100	5 p. 100	20 Déc.
2d do	5 "	5 "	25 Jan.

3me do 5 " 5 " 25 Fév.
 4me do 5 " 5 " 28 Mars
 5me do 5 " 5 " 28 Avril
 6me do 5 " 5 " 29 Mai
 7me do 5 " 5 " 29 Juin
 8me do 5 " 5 " 30 Juillet
 9me do 5 " 5 " 30 Aout

et les actionnaires qui prendront les parts auxquelles ils auront droit devront payer tous les versements du capital et de la prime qui seront échus à la date qu'ils acceptent tel stock.

Un avis de trois mois sera donné avant d'exiger les versements en partie ou en tout des cinquante pour cent restant de la nouvelle distribution, mais les actionnaires auront libéré de payer tous les versements avant les dates fixées et ces versements rapporteront intérêt du moment qu'ils auront été faits.

Si après trois mois il reste encore des actions après la distribution, les actions seront offertes au public à qui on demandera des soumissions et les directeurs distribueront le surplus de vingt pour cent de prime parmi les actionnaires qui n'auront pas accepté leur part du partage selon la proportion du nombre d'actions auxquelles ils avaient droit.

Le Tobacco Leaf en commentant sur la destruction par le feu de 3,000 bouquets, de tabac dont nous avons fait mention dans notre dernière revue, dit que le stock en disponible qui est maintenant réduit à 8,000 bouquets doit la moitié seulement est sur le marché, ne suffira pas pour attendre la récolte de cette année, hormi que les recettes de l'Ouest viennent grossir sensiblement ce chiffre.

La Régie paraît avoir opéré largement et accaparé le stock de la Nouvelle Orléans.

Des commandes pour le compte de maisons anglaises ne peuvent être exécutées pour le présent et ne pourront l'être que lorsque la récolte de cette année sera placée sur le marché. Il est probable qu'une hausse très accentuée résultera de cet incendie.

Un des résultats du feu de Boston est la possibilité pour nos maisons engagées dans le commerce de chausures de pouvoir expédier quelques uns de leurs articles sur le marché américain. La hausse qui s'est établie particulièrement sur les fabriques en caoutchouc laisse une marge aux exportateurs canadiens pour celles où la laine n'entre pas. Les doublures en laine étant frappées d'un droit en sus du caoutchouc n'en permet pas encore l'exportation.

La Tribune de Chicago nous apprend que le Chef du Bureau Maritime du Revenue des États-Unis a soumis un rapport où il dit qu'en conséquence de la hausse sur le prix du fer, on a abandonné l'idée de construire en fer les vaisseaux (cutters) destinés à ce département et qu'on les construira en bois, quelque supérieurs que soient les premiers aux derniers, la somme affectée par le Congrès étant, au prix actuel du fer, inadéquante à l'exécution des contrats.

La construction des navires en bois paraît devoir recevoir une nouvelle impulsion dans les États-Unis en conséquence de la cherté du fer. Dans l'État du Maine, les chantiers de constructions sont en pleine opération et l'activité serait encore plus grande si la main d'œuvre était moins rare. On remarque la même activité dans plusieurs autres États.

Sous le titre de Commerce de Québec, le

Budget public une liste des vaisseaux chargés et expédiés de Québec depuis l'ouverture jusqu'à la clôture de la navigation avec les noms des chargeurs.

Expédiés aux Ports de la Grande-Bretagne.		
Chargeurs	Vaisseaux	Tonnage
R. R. Dobell, & Cie.....	120	138,466
J. Sharples, Son & Cie,....	150	104,757
Allan Gilmour, & Cie,....	80	67,586
A. F. A. Knight.....	83	57,359
John Burstall, & Cie.....	76	59,144
Allans, Rae, Cie.....	73	100,529
Roberts, Smith, & Cie.....	57	44,669
Henry Fry.....	36	30,353
Ross, & Cie.....	36	31,844
C. W. Wilson.....	25	17,061
J. Connolly.....	21	14,652
D. R. McLeod.....	19	12,380
H. Robertson.....	11	14,711
Pemberton et Cie.....	14	5,411
J. McLaren.....	12	10,541
Carbray et Routh.....	12	7,943
Roche et Stavelly.....	10	8,226
Hamilton Bros.....	8	5,600
R. Gormley.....	9	5,591
H. Hageus.....	13	5,592
Beling et Lamotte.....	7	3,782
R. & R. M. Shaw.....	7	11,193
Nicol & Dean.....	7	1,173
J. J. Bew.....	4	5,782
D. D. Calvin & Cie.....	5	4,564
J. Anderson.....	4	2,565
De Wolf et Powell.....	4	1,858
Maitres & autres,.....	36	20,829
	992	790,669

Expédiés aux Ports des Etats-Unis et des Provinces Maritimes.

Chargeurs	Vaisseaux	Tonnage
W. & R. Brodie.....	49	3,416
Hunt, Brock, & Cie.....	38	3,280
W. H. Jeffery & Cie.....	22	1,247
Gulph Port, S. S. & Co.....	28	10,959
C. Jocas.....	44	1,921
Verrett, Fraser & Cie.....	9	803
Alex. Fraser, & Cie.....	9	767
W. E. Blumhart.....	10	711
W. H. Sewell.....	9	596
J. H. Clint.....	5	286
H. Atkinson.....	6	394
B. Bennett et Cie.....	7	1,232
G. L. Hall.....	4	276
Archer et Leduc.....	4	328
Maitres et autres.....	41	2,890
	285	30,429

Etat comparatif d'importation de sel, charbon et fonte au Port de Québec pendant la saison de la navigation de 1872.

Sel	Charbon	Fonte.
1870—13,594 ton.	150,068 ton.	14,792 ton.
1871—29,428 " "	134,598 " "	21,400 " "
1872—17,828 " "	161,314 " "	17,260 " "

Etat comparatif des voiliers transatlantiques et steamers venus au port de Québec pendant la saison de navigation de 1872 et des vaisseaux venant des Provinces Maritimes.

VOILIERS.				
1868	892	navires	566,981	ton
1869	902	"	570,327	"
1870	957	"	665,449	"
1871	919	"	665,485	"
1872	1004	"	712,484	"

VAPEURS TRANSATLANTIQUES				
1868	62	steam ships	73,316	ton.
1869	74	"	98,550	"
1870	89	"	113,530	"
1871	98	"	131,530	"
1872	150	"	188,366	"

DES PROVINCES MARITIMES.

1868	179	navires	20,386	ton.
1869	112	"	17,141	"
1870	207	"	35,135	"
1871	263	"	46,630	"
1872	367	"	70,897	"

Dans ce nombre sont compris les steamers qui font le service entre les différents ports de Provinces Maritimes et de Québec.

Etat des bateaux à vapeur, barges et radeaux qui sont passés par les écluses du Canal des Rideaux pendant la saison de navigation de 1872.

	Bat. à vapeur	barges	Rad. de bois
Mai	50	60	14
Juin	45	74	39
Juillet	50	03	39
Aout	47	62	4
Septembre	58	80	1
Octobre	54	81	2
Novembre	43	94	0

Farines.—La demande pour la farine est très-calme depuis l'ouverture de la navigation : il n'y a que le commerce local et la boulangerie qui opèrent. La tendance a été fortement à la baisse pendant toute la semaine et les détenteurs ont dû faire des concessions sur les prix que nous avons signalés dans notre dernière revue pour effectuer quelques ventes.

Nous donnons aujourd'hui l'état comparatif des stocks de farine et de grain au premier décembre.

	2 Déc.	15 Nov.	1 Déc.
Blé minots.....	223,800	250,099	313,261
Mais ".....	368,216	458,033	215,672
Pois ".....	4,509	7,072	60,754
Avoine ".....	69,798	63,439	11,118
Orge ".....	11,000	5,932	10,890
Seigle ".....	8,227
Farine de blé, bris.	30,850	21,750	75,354
" d'avoine "	45	800	325
" de Mais "	20	20	28

Grains grossiers.—Il ne s'est conclu aucune transaction importante depuis quelques jours et les cours sont entièrement nominaux.

Graines.—Les recettes depuis huit jours ont été nulles. Nous n'avons aucun changement à signaler dans le cours-

COMESTIBLES.—Lard en baril.—La demande active qui existait avant la clôture de la navigation a entièrement cessé et fait place à un calme profond. Les recettes augmentent journellement et le marché est aujourd'hui bien fourni de lard des salaisons de l'Ouest.

Nos salaisons locales n'ont pas encore commencé leurs opérations et les cours des porcs abattus ne sont pas encore réglés. On pense que le prix fluctuera entre \$5.00 et \$5.50 par 100 lbs.

Saindoux.—Les recettes de l'ouest sont plus libérales.

La demande est très-minime et seulement pour la consommation, à 11c. en tinette.

Beurre.—Le beurre de choix est en demande pour la consommation et commande 20 c. à

21 c. Celui de qualité inférieure est par continuation toujours négligé.

Fromage.—Affaires régulières de 11½ c. à 12 c. par lb pour bon à choix.

Poisson.—La demande est de nouveau redevenue très-calme depuis la clôture de la navigation. On cote la grande morue en grenier \$5.50 à \$5.00 par 224 lbs. La morue verte en baril est rare et fermement tenue à \$3.50. Nous signalons une hausse de pleinement 25 c. par quintal sur la morue sèche. Les harengs de Labrador sont tenus de \$3.75 à \$4.25 et ceux de Canso de \$3.50 à \$3.75 par baril. On cote le saumon en barils de 200 à \$16 et le poisson blanc des lacs à \$4.25 par demi baril.

Bois de service.—Nous n'avons rien de nouveau à signaler cette semaine.

Etat comparatif de bois, espars, douelles etc, mesurés et inspectés par le député surintendant des Cullers pour le port de Montreal :

	1870	1871	1872
Pin octogonal et bois dur.....	103638	288537	479628
Pin carré et scié..	528455	1731922	1993830
Frêne.....	18407	49963	79571
Bois blanc.....	3069	12200	6736
Merisier.....	522	997	1034
Hêtre.....	744	6700	5938
Noyer tendre.....	282	417	269
Cèdre.....	321093	308023	832405
Orme.....	38037	75866	35488
Pruche.....	43740	214202	300615
Noyer dur.....	51
Liard.....	1810
Erable.....	3574	2986	10216
Bois mêlé.....	3857	34412	13099
Chêne.....	36493	57847	47693
Pin rouge.....	6344	25541	50288
Espars.....	27580	10054	272479
Epinette.....	1167	4801	13754
Epinette.....	173386	255721	273905
Bois blanc.....	299
Billots.....	7045	1116	1375
Donellas Standard.	6.5.1.09	5.1.2.08	24.4.312
I. O.....	47.0.3.15	198.0.0.8	122.1.2.47
Douelles.....	39.5.3.2

Commerce de charbon aux Etats-Unis.

Le Philadelphia Ledger du 25 Novembre publie les statistiques suivantes sur le commerce de Charbon aux Etats-Unis.

Le tonnage net de charbon anthracite de toutes les sources pour la semaine s'est élevé à 388,015 tonnes et pour l'année à 17,566,694 tonnes contre 13,857,688 tonnes jusqu'à la même époque l'année dernière. La production de charbon bitumineux pour la semaine s'est élevée à 58,489 tonnes et pour l'année à 2,272,701 tonneaux contre 1,972,537 tonnes pour la même période l'année dernière, soit une augmentation de 300,164 tonnes cette année. La production totale de charbon de toutes sortes pour la semaine a été de 446,493 tonnes et pour l'année de 19,839,392 tonnes, contre 15,830,225 tonnes pour la période correspondante de l'année dernière, soit une augmentation de 4,109,167 tonnes.

Le commerce souffre encore de l'épidémie parmi les chevaux et la production est en conséquence moindre qu'elle le serait,

L'industrie et l'agriculture au Parlement Provincial.

A la séance du 18 Novembre.

M. TRUBEL a demandé si c'est l'intention du Gouvernement d'adopter les suggestions faites l'an dernier par le Comité Spécial nommé pour prendre en considération les meilleurs moyens de développer l'industrie de cette Province, notamment les Industries annexées à l'Agriculture? Les dites suggestions se lisant comme suit, dans le dit rapport.

10. "La formation, par cette Honorable Chambre, au commencement de chaque Session, d'un Comité Permanent chargé de s'occuper spécialement des industries en cette Province.

20. "La tenue, par ce Comité, d'une enquête concernant l'industrie, et plus spécialement touchant: les industries à créer, celles qui se trouvent à exister, mais qui ne sont pas développées suffisamment, et les causes qui entravent les progrès de ces industries. La dite enquête devra être tenue de la même manière que celle qui a été ci-devant tenue au sujet de l'Agriculture et de la Colonisation. Votre Comité recommande surtout qu'une série de questions concernant ces matières, soit proposée par des hommes compétents, sous la direction du Département d'Agriculture, et adressées à tous les principaux industriels et à toutes les personnes en état de donner des renseignements utiles; afin que les réponses à ces questions puissent aider les travaux du Comité que votre Honorable Chambre pourra juger à propos de nommer à une prochaine Session."

L'hon. M. CHAUVEAU.—Je remercie bien l'honorable membre d'avoir attiré l'attention du gouvernement sur ce sujet. On n'a pas songé dans la formation des différents comités permanents, à nommer le comité spécial que demande l'honorable membre, mais cela se fera certainement à la prochaine session.

M. TRUBEL a demandé si c'est l'intention du gouvernement de prendre de nouvelles mesures pour répandre d'une manière plus efficace l'enseignement agricole en cette Province?

L'hon. M. CHAUVEAU.—Plusieurs demandes dans ce sens ont déjà été faites au gouvernement et l'honorable député doit savoir qu'il a été fait quelque chose dans le sens de sa demande. On a introduit d'puis quelques années l'enseignement agricole dans les écoles normales et l'on a accordé des allocations aux écoles d'agriculture qui existaient déjà. Je crois qu'il serait difficile de faire plus qu'il n'a été fait jusqu'à aujourd'hui, pour répandre l'enseignement agricole sans s'exposer à des dépenses inutiles.

Une spéculation manquée.

Nous lisons dans le *Bulletin de New-York* sous le titre de *Revue Financière et Commerciale* :

Nous sommes réellement embarrassés de parler sérieusement du spectacle écurant que vient de nous donner encore une fois la Bourse de New-York; nous ne connaissons pas de tache plus ingrate.

Un jeune homme de 83 ans qui fait des folies, un grand spéculateur en colère, voulant se venger du jeune homme et lui donner une leçon, et voilà plus qu'il n'en faut pour démoraliser d'une heure à l'autre le marché de New-York, et jeter

perturbation dans les affaires. Et quand de pareils événements peuvent se produire d'un instant à l'autre, en dehors de toutes prévisions et que la leçon de la veille ne sera jamais l'enseignement du lendemain, comment comprendre qu'il y ait encore des téméraires pour se hasarder sur ce terrain brûlant du Stock Exchange de New York!

On se rappelle qu'il y a quelques mois, le jeune homme en question, M. Daniel Drew, qui aime qu'on l'appelle par son nom, avait par un "corner" habilement combiné, poussé dans ses derniers retranchements une spéculation à la baisse sur l'Erie à la tête de laquelle se trouvait l'ancien président de la compagnie, M. Jay Gould, de bruyante notoriété. Le "corner" avait réussi. "A bon chat bon rat," se dit M. Gould.

Dans ces derniers temps, une quantité considérable (on parle de 80,000 actions) du Northwestern avait été accaparée par M. Gould et consorts, quantité qui correspondait à autant de ces titres vendus à découvert par le jeune Daniel Drew. A la faveur de différents bruits habilement propagés par les agents de M. Gould, les conspirateurs eurent peu de peine à faire monter les actions, mercredi, de \$43 à 95, et cela, dans l'espace de quelques instants. Le lendemain, par une manœuvre non moins habile, ils laissèrent les cours retomber à 91, pour les pousser ensuite à 100. Il y avait cependant quelque chose qui devait indiquer aux naïfs, en dehors du *pool*, qui s'y sont laissés prendre, que la spéculation seule jouait son rôle dans l'incident, puisque les priorités qui doivent toucher un dividende dont ne profitent pas les actions originaires, n'ont participé en rien à cette énorme hausse. Mais, dans la journée du lendemain, les choses devaient prendre une tournure plus inattendue encore.

Sur la dénonciation d'un de ses anciens compères, M. Jay Gould est arrêté sous l'inculpation d'avoir, alors qu'il était Président de l'Erie, frustré les actionnaires de cette Compagnie de la modeste somme de neuf millions et demi de dollars, au profit de son compte personnel de profits et pertes. M. Gould suit le shérif avec empressement, fournit caution d'un million de dollars, et revient, quelques instants après, triomphant, mais furieux, sur le théâtre de ses exploits, et donne ordre à ses limiers de pousser le cours jusqu'à 200, ce qui fut fait. On cota même 230.

Qu'on juge de la consternation des courtiers!

Presque tous les spéculateurs étaient plus ou moins engagés sur cette valeur, bien qu'ils sussent qu'il y avait un "corner" sous jeu, et que le terrain fut plus que brûlant. Combien parmi les acheteurs eux-mêmes pouvaient se trouver du côté opposé, par la force des choses, si leurs contrats n'étaient pas respectés et se voyaient ainsi exposés à perdre des sommes folles, même sur une quantité limitée d'actions?

Quoi qu'il en soit, il paraît qu'il n'y a pas seulement un Dieu pour les ivrognes. En présence de l'immensité des pertes infligées aux baissiers et qui étaient évaluées

à plus de 20 millions de dollars, la partie adverse entra en arrangement, et *corneristes* et *cornés* liquidèrent sur le cours de 150. Le parti Gould compte ses bénéfices, le jeune Drew se tire les oreilles, car il se trouve bien léger même pour son âge, mais nous gagerions bien qu'il médite déjà sa revanche, et l'ancien Président de l'Erie n'a qu'à bien se tenir.

Tout cela est repoussant au plus haut degré. C'est tout ce que nous avons à ajouter au récit de l'incident.—Ce ne sont pas là des affaires, c'est la forêt de Bondy.

L'industrie des Conserves aux Etats-Unis.

L'étendue du territoire de la grande République américaine est tellement immense, que l'on ne doit pas s'étonner de voir son sol approprié à la culture des produits les plus divers. De la frontière du Canada au golfe du Mexique, de l'Atlantique au Pacifique, l'espace est si grand, que l'on y trouve réunis tous les climats. A l'est, dans les Etats du Maine et du Massachusetts, on pêche d'immenses quantités de homards, de clovisses et d'huîtres; ces mollusques soigneusement conservés au moyen de préparations fort simples, sont ensuite mis en boîtes de ferblanc et expédiés dans toutes les parties du monde.

L'Etat de New-York, celui du Delaware et celui du Maryland produisent des millions de pêches, prunes, tomates, etc., qui trouvent un débouché facile et toujours croissant dans le monde entier.

A New-York, il arrive journellement des Antilles des navires chargés de bananes, d'ananas et autres fruits des Tropiques qui sont préparés et mis en boîtes sur les lieux pour être ensuite expédiés de l'autre côté de l'Atlantique. La demande pour les ananas entiers et en tranches a été considérable cette année, spécialement pour l'Allemagne. La maison L. A. Peryrollaz, dont les produits jouissent d'une faveur méritée, a exporté cette année une très forte quantité de ces fruits en conserves.

Les huîtres marinées et au naturel sont, on peut dire, la spécialité de Baltimore; la qualité en est excellente et le prix de revient relativement modique. Aussi, les expéditions pour le Brésil, les Antilles et l'Australie ont-elles atteint, ces temps derniers, un chiffre inusité.

Il ne faut pas oublier non plus le gumbo et la patate douce qui sont fort goûtés dans le vieux monde. La maison Kemp, Day & Cie est une des plus importantes dans cette branche de l'industrie newyorkaise.

Avant de terminer la nomenclature des conserves fabriquées à New-York, nous devons mentionner la célèbre *Improved Corned Starch et Maizena* (farine supérieure pour pudding) de la maison Dwyer qui a obtenu la grande médaille à l'Exposition universelle de Paris en 1867.

Ce produit réellement délicieux se répand de plus en plus en Europe où on l'expédie régulièrement.

Au Texas, l'élevage du bétail a pris des proportions considérables. Cet Etat rivalise maintenant, sous ce rapport, avec la Plata; aussi la fabrication des extraits et conserves de viande de toute sorte a-t-elle pris dans cette partie de l'Union une grande extension.

L'ouest des Etats-Unis mérite une mention honorable pour la fabrication des conserves, et nous nous faisons un plaisir de reconnaître que les jambons fumés (*sugar cured*) de Cincinnati acquièrent tous les jours une réputation du reste méritée sous tous les rapports.

Nous remarquons l'expédition de ces produits au Havre, à Bordeaux, Marseille, Cadix, Hambourg, etc.—Mais, de tous les Etats de l'Union, le Californie est sans contredit le plus riche; son sol a beaucoup de ressemblance

ce avec celui de la Provence et la culture des fruits y réussit admirablement. Les poires et les abricots y sont de toute beauté, spécialement les *bartlett* et les duchesses d'Angoulême. Autrefois les Etats de l'Atlantique envoyaient leurs conserves de fruits à San Francisco; aujourd'hui c'est le contraire qui a lieu.

Dans les rivières de l'Oregon et aussi dans celles de la Californie, on trouve une grande quantité de saumon de bonne qualité. La pêche est tellement abondante, que le poisson se vend à un prix très bas qui permet de fabriquer à bon marché, et l'exportation de ces conserves atteint aujourd'hui un chiffre considérable.

Les fruits ayant manqué totalement en Angleterre et en Allemagne, la demande pour cette spécialité a été très forte et nous pouvons compter qu'elle sera régulière et continue jusqu'au printemps prochain. Les bonnes marques obtiennent un prix rémunérateur en Allemagne et en Angleterre, et si ce n'était la hausse énorme et graduelle qui s'est produite sur le serblanc depuis un an, et qui augmente considérablement le prix de revient, les exportations seraient beaucoup plus fortes, car alors l'article pourrait être facilement livré à un prix qui le mettrait à la portée des bourses les plus modestes. Ce n'est qu'un moment à passer, et on peut dire, à coup sûr, que l'avenir de l'industrie des conserves aux Etats-Unis est des plus brillants.—*Bulletin de New-York.*

Vente de Comestibles.

Les statistiques des Halles Centrales à Paris donnent le résultat des ventes depuis le premier janvier au premier juin inclusivement comme suit :

		Valeur
Poisson, livres....	25,894,758	\$2,094,085.45
Volailles et Gibier, pièces.....	533,181	2,621,329.53
Oufs.....	148,662,825	2,127,595.00
Beurre, livres....	9,844,456	2,930,001.75
Fromage.....	4,355,386	336,178.25

Il s'est vendu hors des Halles Centrales dans les différents faubourgs de Paris : 754,000 livres de poisson, 1,040,052 livres de volaille et gibier; 1,829,456 œufs; 2,699,512 livres de beurre et 3,171,392 livres de fromage.

La viande de boucherie et les autres comestibles sont tombés de 10 à 14 pour cent en quantité depuis 1869, la vente des articles communément achetés par la classe riche est tombée de 20 à 25 pour cent au-dessous du montant vendu en 1869.

Commerce de chaussures de Boston.

L'exportation des chaussures du marché de Boston en dehors de la Nouvelle Angleterre pour la semaine expirée 25 Novembre comprend 16,098 caisses contre 14,983 caisses pour la même semaine l'année dernière.

Le total des exportations de ce marché depuis le premier janvier s'élève à 1,232,423 caisses, contre 1,192,178 caisses pendant la même période l'année dernière.

Récolte de coton aux Etats-Unis.

Par le rapport officiel fait à la bourse de la Nouvelle-Orléans, il appert que 70 pour cent de la récolte de coton est terminée, montrant une proportion de 20 à 30 pour 100 plus considérable dans les différents états que l'année dernière,

Corrections.

Le gros sel de Liverpool devrait être coté de \$1.90 à \$2.00 dans notre tableau de prix courants; le sel fin de \$1.25 à \$1.30.

Matières étrangères dans le beurre.

Le commerce de beurre de San Francisco est grandement scandalisé de trouver des matières étrangères dans le beurre. Dans une consignation adressée à une maison de cette ville, on a trouvé des cailloux de diverses grosseurs au milieu des tinettes.

Messieurs les américains, vous êtes des arriérés. Il y a longtemps que nous connaissons cela en Canada et bien d'autres choses aussi.

La fabrication de bois en bois a pris un développement considérable à St. Jean, Michigan, depuis l'établissement de cette industrie. On cite une fabrique dont le montant d'affaires s'élève à \$200,000 annuellement et qui emploie régulièrement de 60 à 80 personnes.

Prix du charbon en Angleterre.

On dit qu'un nombre considérable de propriétaires de hauts fournaux et de fabricants d'acier à Sheffield ont formé une coalition dans le but de faire baisser le prix du charbon. Ils ont menacé de réduire à trois sur six les jours de travail. Si leur menace est mise à exécution 13,000 ouvriers se trouveront sans emploi une partie du temps.

L'Annonce.

John G. Chapman de New Haven a le génie de l'annonce. Il estampille toutes les lettres qui ne le sont pas qui passent par le bureau de poste de New Haven et il met en même temps son adresse d'affaire sur chaque enveloppe. Cette nouvelle méthode a le mérite de l'ingénuité sans compter qu'elle lui a été très profitable.

Autant pour le génie américain. En Canada, il n'est pas rare de voir des marchands qui vont lire *Le Négociant Canadien* chez leurs voisins pour ne pas s'abonner au journal.

Scieries.

Le *Free Press* d'Ottawa estime comme suit la quantité de bois qui a été sciéé aux moulins des Chaudières pendant la saison qui vient de se terminer. Bronson et Weston, deux moulins en opération jour et nuit 37,000,000 pieds; A. H. Baldwin, deux moulins marchant constamment 29,000,000 pieds; Capt. Young, un moulin 16,000,000 pieds; J. R. Booth, deux moulins en opération en grande partie que le jour 22,000,000 pieds; Pattie et Percley, deux moulins en opération que le jour 22,000,000 pieds. Les moulins de E. B. Eddy étaient encore en opération à la date du 27 ult.

Les vins mousseux de Champagne.

Le *Courrier de la Champagne* publie un document intéressant sur l'état du mouvement des vins mousseux de la Champagne :

Il ressort de cet état fort exact, mais nécessairement incomplet, pour la période comprise entre le 1er septembre 1870 et le 1er avril 1871 (la régie n'ayant pu fonctionné dans le département de la Marne d'une manière régulière), que le 1er avril 1870, les marchands en gros avaient en charge 39,984,003 bouteilles, représentant 333,201 hectolitres; qu'il a été expédié à l'étranger 7,644,323 bouteilles, et en France, 1,623,241 bouteilles; ce qui porte l'importance réelle du commerce à 9,178,941 bouteilles.

La période 1869-1870 avait donné, pour les expéditions à l'étranger, le chiffre de 13,858,859 bouteilles, en augmentation de 1,048,645 bouteilles sur l'année précédente; et pour les expéditions en France, le chiffre de 3,628,461 bouteilles, en augmentation de 523,965 bouteilles sur l'année précédente.

Il est facile d'expliquer comment les expéditions, aussi bien pour la France que pour l'étranger, ont singulièrement faibli en 1870-1871: l'invasion de la Champagne, la difficulté et le péril des transports, les sinistres préoccupations qui assaillent tous les esprits, etc. Cependant, nous estimons que l'ensemble des expéditions a été plus considérable que ne l'indique l'état.

Du 1er avril 1871 au 1er avril 1872, le commerce des vins mousseux se relève avec une vigueur étonnante.

Il y avait en charge, au 1er avril 1871, 40,099,243 bouteilles, représentant 334,160 hectolitres 36 litres.

Les expéditions à l'étranger en enlèvent 17,001,124 bouteilles, celles faites en France 2,367,627, soit au total : 20,368,661 bouteilles.

Chose remarquable : le commerce des vins sur place qui, en 1869-1870, n'avait figuré au tableau de mouvement que pour 7,870,964 bouteilles, s'y trouve, en 1871-1872, pour 11,522,665 bouteilles.

Si l'on se reporte à l'année 1844-1845, on voit que le mouvement général des vins mousseux de Champagne était alors de 9,113,390 bouteilles seulement :

Différence en faveur de 1871-1872, 22,677,936 bouteilles.

Que le commerce de vins sur la place était de 2,577,738 —

Différence en faveur de 1871-1872, 8,844,927 —

Que les expéditions à l'étranger s'élevaient à 4,380,214 —

Différence en faveur de 1871-1872, 11,610,910 —

Que les expéditions en France s'élevaient à 2,255,438 —

Différence en faveur de 1871-1872, 1,112,099 —

Les expéditions à l'étranger ont donc quadruplé depuis 1844; celles faites en France n'ont pas tout à fait doublé.

Cela s'explique par cette circonstance que les vins mousseux de Champagne sont en lutte, sur les marchés étrangers, avec des vins mousseux d'un prix moins élevé et aussi avec la contrefaçon; mais cela tient surtout à ce que les négociants en vins ont fait, avec une rare persévérance, les plus intelligents efforts pour multiplier leurs relations et pour se créer des débouchés nouveaux.

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 5 DECEMBRE 1872.

Les sociétés de construction.

Nous croyons devoir attirer l'attention particulière de la législature de Québec aujourd'hui en session, sur la nécessité urgente d'amender les lois relatives aux sociétés de construction et de bâtisses. Et à ce propos nous devons déclarer de suite que nous n'agissons pas ici de notre propre mouvement seul, mais sur le conseil et d'après l'avis de gens sages qui s'effrayent des abus qui se préparent et des catastrophes que la multiplicité de ces institutions doit nécessairement amener dans un temps plus ou moins prochain.

L'Acte qui régit maintenant les sociétés de construction a été passé à une époque où ces associations étaient rares et incertaines.

Le Parlement pensa sans doute qu'il ne fallait point jeter sous leurs pas des embarras trop grands, et de fait il n'exigea absolument aucune garantie ni pour le public, ni pour les actionnaires.

La chose pouvait être justifiable alors, mais elle ne le serait plus aujourd'hui.

Le profit retiré par les sociétés de construction est si généralement reconnu que tout le monde s'est mis en tête d'en fonder quelqu'une. Elles servent de bases aux spéculations dans lesquelles s'engagent une foule de gens sans capital, sans responsabilité et sans cette position sociale qui inspire le respect et commande la confiance. Comme les prospectus promettent merveilles, que les gens sont naturellement crédules et que l'expérience du passé est là pour témoigner du succès de ces associations, une foule de personnes y risquent leurs épargnes de nombreuses et longues années, et le jour n'est probablement pas éloigné où pour une cause ou pour une autre, par maladministration, malhonnêteté ou autrement, l'une d'elles venant à tomber, entraînera la ruine de nombreuses familles et détruira la confiance dans des sociétés qui en sont dignes sous tous les rapports.

Il n'y a pas le moindre doute que les sociétés de construction en soi, sont d'excellentes choses, qu'elles peuvent rendre de grands services.

C'est pour cela que nous voudrions voir le Parlement de Québec les entourer de garanties et mettre le public peu défiant à l'abri de toute malheureuse surprise.

Ainsi l'Acte qui règle les sociétés de construction se contente d'exiger que vingt et une personnes qui ont l'intention de fonder une société de construction en fas-

sent la déclaration au greffe du District où doit se trouver le bureau principal des affaires.

Toute l'administration reste entre les mains des actionnaires et directeurs, et ceux-ci, par une clause spéciale, sont déclarés exempts de toute responsabilité pour leurs actes comme tels.

Or, il est évident à première vue que cette législation est complètement insuffisante. Autant vaudrait permettre au premier individu d'établir une banque sans s'inquiéter de l'usage qu'il fera des fonds qui lui seront confiés.

Nous croyons que les sociétés de construction devraient être régies par des lois analogues à celles qui gouvernent les Banques.

Tout le monde a applaudi au gouvernement lorsqu'il a demandé à celles-ci des garanties que les intérêts des déposants et des porteurs de billets seraient saufs. Et c'est une législation du même genre que nous voudrions voir introduite ici.

Et s'il nous était permis de faire quelques suggestions pratiques, nous demanderions au Parlement d'exiger que préalablement à la reconnaissance légale d'une société de construction, il faille donner avis dans les journaux au moins un mois d'avance que MM. A. B. C., Etc., ont l'intention de fonder telle société, que les noms des directeurs provisoires fussent déposés au greffe; qu'aucune société ne devrait être fondée à moins d'avoir un capital souscrit déterminé dont 20 p 100 payés. Enfin, la société devrait être tenue de déposer une certaine somme en bons du gouvernement pour la protection du public et des actionnaires, et de faire au Parlement un rapport annuel de ses opérations, indiquant le montant de ses capitaux, celui de ses placements et en quelles valeurs, la somme des dépôts reçus, des avances faites, en un mot un rapport aussi détaillé que celui des Banques.

Il faudrait aussi et surtout déterminer la qualification des Directeurs et leur responsabilité. Dans les Compagnies de chemin de fer la qualification des directeurs ne peut pas être moindre que la possession d'actions payées au montant de \$2,000, et dans les banques ils sont responsables pour le double de leur mise, en sorte qu'il existe d'amples garanties de la bonne administration des affaires et de l'honnêteté des transactions.

Il n'y a rien de tel dans les sociétés de construction, et l'intrigant qui par un moyen ou par un autre, réussirait à se faire élire directeur avec des compères de son espèce, pourrait impunément gaspiller les

fonds des actionnaires, les approprier à leur propre agrandissement, sans avoir rien à craindre ni dans leur personne, ni dans leurs biens.

C'est un état de choses qui ne devrait pas être toléré un instant de plus.

Une mesure dans le genre de celle que nous venons d'esquisser rencontrerait l'approbation de toutes les personnes bien pensantes. Nous savons qu'elle serait appuyée par les directeurs des meilleures sociétés de construction de Montréal. Et nous ne voyons point d'ailleurs que dans une affaire si grave, les honnêtes gens puissent s'opposer à ce que le public soit protégé et qu'un frein soit mis aux opérations de certains spéculateurs sans vergogne qui ne cherchent qu'à exploiter la confiance et la crédulité des gens et à s'emparer du contrôle et de la disposition de leurs épargnes.

L'Acte de Faillite.

L'une des questions les plus importantes qui viendront devant la Chambre de Commerce de la Puissance et ensuite devant le Parlement, est assurément celle des lois de faillite qui régissent le Canada.

Depuis deux ans surtout la question du rappel et de l'amendement de la législation actuelle a été vivement agitée dans le public et dans les Chambres, et comme l'Acte de 1869 expire avec la prochaine session, il est indubitable que le Parlement devra s'en occuper.

C'est dans cette prévision et afin de s'assurer de l'opinion du commerce à cet égard que le Conseil de la Chambre de Commerce de Montréal a pris l'initiative de l'envoi d'une circulaire aux autres organisations analogues pour leur demander de s'occuper de la question et de communiquer les mémoires qu'elles se proposent d'expédier à Ottawa.

Elle ne s'est pas arrêtée là et elle s'est hâtée de faire connaître ses propres opinions dans la circulaire suivante qui vient d'être adressée à toutes les Chambres de Commerce du pays. Nous la reproduisons sans commentaires et la livrons aux réflexions de nos lecteurs et à leur considération. En même temps nous serions enchantés de recevoir communication des mémoires des autres Chambres de Commerce et des opinions de nos abonnés des diverses parties de la province. C'est par une bonne et ample discussion seulement que l'on pourra obtenir une bonne loi.

Bureau de la Chambre de Commerce,

Montréal, 29 novembre 1872,

En vue de la tentative de rappel de l'Acte de Faillite 1869 qui a eu lieu durant la dernière session du Parlement

cette chambre a jugé à propos de faire connaître à la législature à sa prochaine session, son opinion relativement à cet acte, et le conseil a cru convenable de faire connaître à votre chambre un résumé de ses sentiments, dans le but d'obtenir une expression d'opinion de votre chambre ainsi que des autres organisations commerciales, en vue d'arriver à une unité d'action des classes commerçantes relativement à l'acte de Faillite.

On se rappellera que la législation actuelle sur la Banqueroute date de 1864. C'était évidemment de la part du gouvernement une tentative d'adapter à la province du Canada les principes qui prévalaient dans d'autres pays en matière de faillite, sans leur rattacher cependant la longue procédure suivie en France et en Angleterre et sans créer de nouveaux tribunaux pour mettre la législation en opération. Une expérience de cinq années et une enquête minutieuse sur le fonctionnement de la loi de 1864 eurent pour résultat l'introduction de l'Acte de 1869 qui modifiait dans un grand nombre de détails l'Acte de 1864, et faisait disparaître, en grande partie, les difficultés rencontrées dans le fonctionnement de cette loi.

Depuis l'adoption du bill de 1869, cette chambre croit que l'acte de Faillite a beaucoup gagné dans l'esprit public.

Ses principes sont ceux qui servent de base à toute loi de Faillite, savoir la décharge du débiteur honnête sur la remise intégrale de ses biens, et la création de remèdes plus efficaces en faveur du créancier, comme considération de la décharge forcée de son débiteur. En d'autres termes, comme toute autre loi de Banqueroute, il constitue un compromis entre le débiteur et le créancier, donnant à celui-ci des facilités plus grandes pour examiner la conduite de son débiteur et pour prendre possession de sa succession ; et accordant à celui-là une chance d'obtenir une décharge de ses obligations, si sa conduite soutient l'examen.

L'expérience du fonctionnement de l'acte de 1869 prouve qu'il offre aux créanciers des facilités qu'ils ne possédaient point auparavant pour obtenir possession des biens de leurs débiteurs et pour faire une enquête sur leur conduite, tandis que si ses clauses étaient bien exécutées (comme elles commencent à l'être à mesure que la loi est mieux comprise) le débiteur serait soumis à un examen assez sévère avant qu'une décharge lui soit accordée.

Mais dans l'opération de l'acte, on a éprouvé des difficultés considérables 1o à obtenir des syndics une diligence convenable ; 2o tandis que d'autres croient qu'il faudrait exiger de nouvelles garanties avant l'octroi d'une décharge à un failli.

1o Relativement à la première de ces difficultés, il a été suggéré de nommer dans les grands centres de commerce des inspecteurs officiels ou un teneur de livres des insolubles, dont la mission serait de surveiller les opérations des syndics et d'insister sur la diligente exécution de leurs devoirs.

L'objection à cette proposition est qu'il serait difficile d'induire le gouvernement à salarier des officiers pour aider à faire

fonctionner une loi qui, en théorie, a pour base l'administration de l'actif des débiteurs par les créanciers eux mêmes ; et que les créanciers regarderaient comme une augmentation des frais de liquidation le prélevement d'une taxe pour payer ces officiers.

2o. Relativement à la proposition d'exiger de nouvelles garanties avant d'octroyer une décharge aux faillis, il est probable que la théorie sur laquelle repose la loi actuelle est la vraie. Si un insolvable a droit à une décharge, ce doit être uniquement parce qu'il s'est bien conduit et qu'il a fait connaître à ses créanciers toute l'étendue de ses propriétés.

Cependant les avocats des nouvelles garanties nous disent qu'en pratique, les facilités d'obtenir une décharge sont trop grandes et ils suggèrent un ou deux moyens de les diminuer, dont les uns ont rapport à la mise en banqueroute et les autres à la décharge elle-même.

Les avocats de la première alternative disent qu'un insolvable ne devrait pas avoir la liberté de faire une cession volontaire, et ils suggèrent divers moyens de s'assurer de l'opinion des créanciers sur la question de savoir s'il devrait lui être permis ou non de faire une cession.

Ces procédés souffrent de la grave objection, que l'on a trouvée très sérieuse sous l'acte de 1864, qu'il existe une période de temps entre le moment où le débiteur suspend ses paiements et celui où les créanciers ou leur représentant, en devenant possesseurs, période qui a été souvent employée à diminuer la succession au préjudice des créanciers.

En adoptant la règle générale qu'en aucun cas un insolvable ne pourra faire de cession volontaire, mais qu'il devra attendre que ses créanciers le forcent à se mettre en banqueroute, il est probable que la conséquence serait plus désastreuse encore. Il est clair qu'il est de l'intérêt des créanciers que la succession tombe entre leurs mains aussitôt que possible après qu'il est devenu certain que le débiteur ne peut payer vingtchelins dans le louis, attendu que chaque jour qu'il lui est permis de continuer après cela entraîne une perte directe pour les créanciers et donne un avantage peu loyal à ceux qui peuvent dans l'intervalle parvenir à se faire payer. Il paraît donc qu'il est du grand intérêt des créanciers d'encourager les cessions volontaires, dès que le débiteur acquiert la conviction qu'il ne peut payer complètement ses créanciers.

Les garanties que l'on veut exiger avant la décharge d'un failli sont, ou que celui-ci ne pourra en aucun cas recevoir sa décharge sans le consentement d'une forte proportion de ses créanciers ; ou que cette décharge ne pourra lui être octroyée par le juge, à moins que ses biens ne permettent de payer un dividende atteignant ou dépassant une somme déterminée.

Il est probable que la masse des débiteurs refuseraient d'accéder à la première proposition. Il est vrai que dans la plupart des cas, les créanciers pourraient être induits à accorder sa décharge à un débiteur honnête ; mais dans ce cas même, l'expérience a démontré que un ou deux

créanciers plus astucieux que les autres, en résistant jusqu'au bout, parviennent à obtenir une plus forte part de la succession que leurs co-crédanciers ; et toute mesure qui placerait un débiteur dans les mains des créanciers quant à sa décharge, sans aucun recours à un tribunal qui jugerait impartialement de sa conduite, rencontrerait probablement dans les chambres et le pays une opposition telle qu'elle ne pourrait être adoptée.

L'autre proposition d'obliger un débiteur à payer au moins une certaine proportion déterminée de ses dettes, avant de pouvoir recevoir sa décharge des mains d'un juge, indépendamment de ses créanciers, rencontre aussi évidemment des objections très-graves. On a trouvé que le résultat d'une pareille mesure était et serait infailliblement, que le débiteur dont la succession aurait été dévorée soit par le malheur, soit par la maladministration, et qui serait insuffisante à payer la proportion fixée par la loi, saisirait l'occasion, avant de se déclarer en banqueroute, d'acheter des marchandises d'autres marchands dans le but de porter sa succession au point marqué par la loi. Et cela constituerait une véritable fraude à l'égard de ses derniers créanciers au profit des premiers—qui serait moralement certaine, mais très-difficile à prouver juridiquement—attendu qu'elle reposerait entièrement sur l'intention présumée du débiteur, et qu'il ne serait point pressé de la révéler.

On croit cependant que cette dernière proposition est mieux vue que la précédente par les débiteurs. L'opinion de cette chambre lui est défavorable ; mais elle est suggérée en même temps que les autres afin que vous lui donniez votre considération,

Il est évident que si quelques-unes des suggestions qui ont été faites étaient adoptées, elles n'entraîneraient qu'une légère altération de l'acte de Faillite de 1869 et qu'elles pourraient être incluses en quelques clauses d'un bill en amendement à cette loi.

Mais bien qu'il soit possible que quelques-unes de ces suggestions soient bien accueillies par la majorité de la classe mercantile, cette chambre considère que leur adoption serait de peu d'importance comparée au rappel de l'Acte lui-même, auquel les marchands sont maintenant accoutumés et qu'ils regardent comme très-avantageux au commerce du pays. Cette chambre ne doute point que la proportion de la perte éprouvée dans la succession des insolubles a diminué depuis l'adoption du système de faillite compris dans la récente législation sur la banqueroute ; et elle regarderait le retour à l'ancien système entre débiteurs et créanciers comme un malheur public.

Cette chambre ne croit pas que l'on ait proposé en Parlement la substitution d'un autre système à celui qui existe aujourd'hui et elle déploierait le rappel de l'Acte de 1869 ou son remplacement par un système entièrement nouveau dans le même but, comme devant produire un mal sans mélange de bien.

Comme il a déjà été démontré, les principes sur lesquels une loi de faillite doit reposer sont invariables. Le mode d'obte-

Maisins sur couche..... par boîte	1 80	1 90
Do do..... " "	1 00	1 10
Do do..... " " Manquent.		
Do London Layers..... par boîte	2 25	2 50
Do Solihull..... do	7	7 1/2
Do Corinthe..... par lb.	61	7 1/2
Do Valence..... do	61	7 1/2
Fruits au Sirop..... par doz.	2 50	3 00
Do à l'eau-de-vie..... do	3 00	4 00
Grains—		
Blé de Prin..... par 60 lbs.	1 35	1 37 1/2
do Blane d'Hyver do		1 35
do Rouge d'Hyver do		1 35
do Milwaukee No.1 do		manquent.
do do No.2 do		do
do Chicago No.1 do		do
do do No.2 do	1 32 1/2	1 33
Fois..... par 66 lbs.		0 80
Mais..... par 56 lbs.		57 1/2
Avoine..... par 32 lbs.		32 1/2
Graine de Lin..... par 60 lbs.	1 60	1 65
do Tr. flé..... par 45 lbs.	2 50	2 75
do M. flé..... par lb.		11
Houblon—		
Récolte 1871..... par lb.		Manque
do 1872..... do	19	20
Huiles—		
De Baleine brute..... par gallon.		Manque
De Lin domestique crue do	77 1/2	80
do do bouillie do	82 1/2	85
do étrangère crue.. do	80	82 1/2
do do bouillie do	85	87 1/2
De Lard Extra..... do		Manque
do No 1..... do	80	85
do No 2..... do	75	80
De loup marin raffinée do	70	72 1/2
do blanche ord do	67 1/2	70
do brune do	60	62 1/2
D'olive de bouche en fut do	1 75	1 80
do commune do	1 10	1 15
do de bouche Baugalupl do	2 60	2 75
do en bouteille..... par caisse.	3 40	3 50
do 1/2 bott. do	0 00	0 00
do Bartonet Guestier do	7 50	8 00
do 1/2 bott. do	8 50	9 00
do Puget Bout. do	5 50	5 75
do 1/2 do do	6 50	6 75
do Possel Bout. do	2 60	2 70
do 1/2 do do	3 40	3 50
do Phigridol Bout. do	2 65	2 80
do 1/2 do do	3 50	3 60
De mortue..... par gallon.	55	57 1/2
De palme..... par lb.	91	10
De Rhein..... par lb.	14	15
Vegetale..... par gallon.	80	85
Laine—		
Lavée du Canada..... par lb.		40
Ebrée do do	35	40
Commune do do	25	35
Noire do do	25	30
Magenta—		
En boeaux..... par lb.		4 00
Marinades—		
Cross et Blackwell..... par doz.	2 60	2 70
Joyce..... do	2 00	2 10
Thim..... do	2 00	2 10
Pigot..... do		Manque.
Moutique—		
Anglais..... par 100 lbs.		Manque
Domestique..... do	3 00	4 00
Melasses—		
Barbade..... par gallon		43
Centrifuge..... do	19	22
Cuba..... do	25	30
Demerara..... do	30	35
Moscouade..... do	27 1/2	32 1/2
Nouvelle-Orléans..... do		Manque.
Porto Rico..... do		Manque.
Sugar House..... do	19	20
Mine de plomb—		
Dôme..... par grosse.	2 00	2 10
Anglaise..... par lb.	5	7
Pérole raffinée..... par gallon.	37 1/2	40
Produits chimiques, &c., &c.		
Alun..... par 100 lbs.	2 50	3 00
Bi-Carbonate de Soude, par baril		
de 112 lbs..... do	5 50	6 00
Bleaching powder..... par 100 lbs	4 00	4 25
Borax..... do	27	30
Camphre..... par lb.	45	50
Carb. d'ammoniaque..... do	22 1/2	25
Coenille..... do	80	90
Composés..... par 100 lbs.	1 00	1 25
Crene de Tartre, cristaux par lb.	28	30
do moulu..... do	30	32 1/2
Chlorate de Chaux..... par 100 lbs.	4 00	4 25
Extrait de Bois de Campéche		
en gros par lbs..... do	91	101
do 2-lbs..... do		101
do 1-lb..... do		111
do 1/2-lb..... do		121
do 1/4-lb..... do		11
do Assortil..... do		131
Fleur de soufre..... par 100 lbs.	3 25	3 5
Garauce hollandaise..... par lb.	15	16
do française..... do	10	12
Gomme Arabique en lots..... do	25	35
do do..... do	40	50
do Shelleac..... do	45	55
Indigo de Madras..... do	65	75
do do..... do	55	65
Laque à teindre..... do	30	35
Nour de fumée..... do	61	71
Noix de Galle..... do	27	32 1/2

Pâte de Reglisse de Calabre do	18	20
do do Sielle..... do	15	16
Sel Epsom..... par 100 lbs.	2 00	2 50
Soude caustique..... do	5 75	5 80
Soufre en Canon..... do	2 75	3 00
Senné..... par lb.	25	30
Sol de Soude..... par 100 lbs.	2 25	2 50
Sulphate..... par baril	10 50	11 50
Sardines à l'huile 1/2 boîte chaque		17 1/2
do do do do		20
do do do do		manquent
Sagou, perlé par lb..... do	61	
Sauces assorties..... par doz.	1 50	3 25
Savon—		
Savon commun..... par boîte 60 lbs.		1 40
do brun onli maître..... par lb.		0 01
do " marque de la couronne " 0 05		0 05
do " blanche " 0 01 1/2		0 05 1/2
do toilette..... par doz.	0 30	0 75
Sel—		
Gros de Liverpool..... par sac	1 25 à 1 30	
Fin..... do	1 00	1 10
Factory Filled..... do		1 75
Fin de table..... par doz.	1 25	1 30
P'Hyères..... par minot	35	40
De Goderich..... par baril.	1 50	1 60
Sucres—		
Centrifuge..... par lb.	94	94
Moscouade..... do	9	9
de Cuba..... do	94	94
Demerara..... do		Manque
Porto Rico..... do	94	10
Raffiné Ecosais..... do	10	12 1/2
do Anglais blanc..... do	11 1/2	11 1/2
do en morceaux do	12 1/2	12 1/2
Sucre jaune, No. 2		Selon échantillon.
do No. 3		
Sucre blanc raffiné A..... par lb.		0 12 1/2
do cassé..... do		0 12 1/2
do en poudre..... do		0 12 1/2
do pour confiseur..... do		0 13 1/2
Tabac, manufacturé		
Fancy Brigt }..... par lb.	0 48	0 56
Bright } Marques	0 30	0 40
Mahogany } spéciales	0 17 1/2	0 28
Bright } " "	0 17	0 30
Noir, à chiquer, sucré..... do	0 17 1/2	0 19 1/2
Murin..... do	0 17 1/2	0 19 1/2
Victoria..... do	0 17 1/2	0 19 1/2
Petit favori..... do	0 17 1/2	0 19 1/2
Diamant..... do	0 00	0 10
Prince de Galles Nos. 1 et 2	0 10 1/2	0 18 1/2
do Nos. 2, 3 et 4.	0 14 1/2	0 15 1/2
Américain en feuille..... do		Manque
Canadien..... do	0 7	7 1/2
Pne—		
Gunpowder.....		Nominal
Extra fin à choix..... par lb	0 80	0 90
Bon ordinaire à bon..... do	0 70	0 75
Commun à bon..... do	0 60	0 70
Impérial—		
Extra fin à choix..... do	0 75	0 80
Bon ordinaire à bon..... do	0 60	0 70
Commun à bon..... do	0 40	0 50
Young Hyson—		
Extra fin à choix..... do	0 80	0 90
Bon ordinaire à bon..... do	0 70	0 75
Commun à bon..... do	0 35	0 60
Hyson—		
Extra fin à choix..... do	0 60	0 70
Bon ordinaire à bon..... do	0 45	0 55
Commun à bon..... do	0 35	0 40
Japonais—		
Extra fin à choix..... do	0 60	0 65
Bon ordinaire à bon..... do	0 51	0 55
Commun à bon..... do	0 27 1/2	0 30
Twankay—		
Bon ordinaire à bon..... do	0 35	0 40
Commun à bon..... do	0 25	0 30
Souchong et Congou—		
Extra fin à choix..... do	0 65	0 70
Bon ordinaire à bon..... do	0 55	0 60
Commun à bon..... do	0 40	0 50
Oolong—		
Extra fin à choix..... do	0 70	0 75
Bon ordinaire à bon..... do	0 65	0 70
Commun à bon..... do	0 40	0 50
Vitres—		
Allemande par 50 plecs		
6 1/2 7, 7 1/2 8 1/2 9, 8 1/2 10, 10 1/2 11		3 00
12 1/2 16, 14 1/2 20		3 2 1/2
18 1/2 24		3 50
Spritueux, Vins, &c.		
Bière—		
Allsopp bouteilles..... par doz.	2 40	2 60
Bass..... do	1 50	1 70
do do do do	2 45	2 60
do do do do	1 60	2 75
Jeffrey..... do	2 45	2 60
do do do do	1 60	1 75
W. Younger et Cie, bouteilles	2 45	2 60
do do do do	1 50	1 60
Eau-de-Vie—		
Giraud frère..... par gallon.		Manque.
do do do do	5 50	6 00
Chudoupin..... par gallon.	2 10	2 25
do do do do	7 00	12 00
Biscuit, Dubouché et Cie par gallon.	1 90	2 00
do do do do	6 00	6 25

Hennessy et Cie..... par gallon.	2 10	2 25
do do do do	7 75	8 00
Martell..... gallon.	2 10	2 25
do do do do	7 75	8 00
Jules Robin et Cie..... par gallon.	2 00	2 20
do do do do	7 00	7 50
Sazerac Desforges et Cie par gallon.	1 90	2 00
do do do do	6 50	7 00
Coran et Cie..... par gallon.		Manque.
do do do do	6 00	6 50
Pinet, Castillon et Cie..... par gallon.	2 00	2 10
do do do do	7 00	7 50
Central Vineyard Proprietors.		
do do do do	2 00	2 10
Old Vineyard Proprietors	2 00	2 10
Renault..... par gallon.	2 00	2 10
do do do do	7 00	7 75
Gerin..... par gallon.	1 90	2 40
do do do do	6 50	10 00
Genève—		
Boll and Dunlop..... par gallon.	1 37	1 40
DeKuyper..... do	1 40	1 42
Houtman..... do	1 32 1/2	1 35
Heiniker..... do	1 32 1/2	1 35
Key Brand..... do	1 35	1 38 1/2
Beuker..... do		manque.
Linenbrink..... do		do
Caisnes Rouge—		
Boll et Dunlop..... par caisse.	6 50	6 60
DeKuyper..... do	6 80	7 00
Houtman..... do	6 50	6 60
Heiniker..... do		manque
Key Brand..... do	6 50	6 60
Beuker..... do		Manque.
Linenbrink..... do		do
Caisnes Vertes—		
Boll et Dunlop..... do	3 50	3 60
DeKuyper..... do	3 80	4 00
Houtman..... do	3 60	3 75
Heiniker..... do	3 60	3 75
Key Brand..... do	3 50	3 75
Beuker..... do		manque
Caisnes Jaune—		
Key Brand..... do	6 75	7 00
Caisnes Bleues—		
Key Brand..... do	4 00	4 25
Old Ton—		
Booth..... par caisse.	5 75	6 00
Barnard..... do	5 25	5 50
Flett..... do	4 50	4 75
Whisky Ecosais—		
Ramsay..... par gallon	2 00	2 10
do do do do	5 50	6 00
Bullock, Laid & Cie..... par gallon.	2 85	2 90
do do do do	4 50	5 00
Stewart..... par gallon.	1 70	1 80
do do do do	4 00	4 50
Vins Xeres—		
Valette..... par gallon.	0 65	0 90
Paul Emile Thomas..... do	0 75	1 00
Montillo..... do	0 80	1 00
Lacave..... do	0 90	1 40
Penarlin..... do	1 20	3 00
Domecq..... do	1 50	4 00
Malvoisie..... do	1 00	1 25
Cramp & Sutter et Cie..... do	2 10	5 00
do Amontillado..... do		5 50
do Paraxete..... do		6 00
Vin de Gingembre Ber-		
nard..... par doz.		3 50
do do do do		90
Domestique..... par doz.		3 00
do do do do		70
Rhum—		
Jamaïque..... par gallon.	1 90	2 10
Demarara..... do	1 70	1 80
Cuba..... do	1 60	1 70
Porto—		
No. 1, 2 et 3..... do	0 65	0 90
Tarragone..... do	0 65	1 00
Catalua..... do	0 60	0 65
Mollner..... do	0 65	0 90
Graham No. 1..... do		1 40
do No. 2..... do		1 50
do No. 3..... do		1 75
do No. 4..... do		2 25
Hunt..... do	1 15	4 00
Oitley, Cramp & Fores		
do ter's O..... do		1 30
do do do do		1 45
do do do do		1 65
do do do do		2 25
do autres marques		2 10
Whisky Irlandais—		
Cork Distillery..... par gallon.	2 00	2 20
Dunville..... do	2 00	2 10
do do do do	5 75	6 00
Whisky de Seigle—		
En douane..... do		32
Acutté..... do		80
Champagne—		
Moët & Chandon, No 1 bouteilles.	16 00	18 00
do do do do	17 00	19 00
do do do do	15 00	16 00
do do do do	15 00	17 00
do do do do	15 00	20 00
Jules Mumm..... do	15 00	20 00
Bouché Pils..... do	15 00	20 00
Alcool—		
(High wines) 50 degrés en douane		
Dow et Cie..... par gallon.	50	52 1/2
H. Corby & Son..... do	47 1/2	50
J. P. Viser & Cie., par gallon, en		
douane..... do		50
acutté..... do		1 44 1/2

THE SCIENTIFIC AMERICAN
POUR 1873
Richement Illustré

Le *Scientific American* est maintenant dans sa 28e année, il possède une plus grande circulation qu'aucun autre publicien ion périodique du même genre au monde. Il contient les meilleures et les plus récentes informations sur le progrès industriel, mécanique et scientifique de l'Univers, des descriptions ornées de belles gravures des nouvelles inventions, des nouveaux procédés et des industries améliorées, des faits, des recettes, des suggestions, par des écrivains pratiques, utiles aux patrons et aux ouvriers de tous les métiers.

Des descriptions des améliorations, découvertes de travaux importants, dans le génie, les mines, la métallurgie; le record des derniers progrès dans l'application de la vapeur, les chemins de fer, la construction des navires, la navigation, la télégraphie, le génie, l'électricité, le magnétisme, la lumière et la chaleur.

Les dernières découvertes dans la photographie, la chimie, l'application de la chimie aux arts et à l'économie domestique.

Les dernières informations sur la thénologie, la microscopie, les mathématiques, l'Astronomie, la géographie, la météorologie, la minéralogie, la géologie, la zoologie, la botanique, l'horticulture, l'agriculture, l'économie rurale, les arts, l'éclairage, le chauffage, la ventilation et la santé.

En un mot, tout ce qui touche aux sciences et aux arts est du ressort du *Scientific American*, qui on-quo désire être bien informé doit recevoir ce journal. Les cultivateurs, les ingénieurs, les fabricants, les chimistes, les amis de la science, les prêtres, les avocats et tous les gens de profession trouveront que le *Scientific American* leur est très-utile. Il devrait trouver place dans toutes les familles, bibliothèques, études et sur tous les comptoirs, dans les salles de lectures, collèges, académies, écoles, etc.

Hebdomadaire magnifiquement illustré : Abonnement \$3.00 par an.

Au bout de l'année les numéros du *Scientific American* forment un superbe volume de plus de 4,000 pages, équivalent à 4,000 pages de livres ordinaires.

Abonnements reçus à ce Bureau
No. 10, RUE ST. NICOLAS, No. 10

MONTREAL

27 nov.

Aux Contracteurs.

Les Commissaires du Havre de Montréal recevront des soumissions jusqu'à JEUDI, le 6ème JOUR de DECEMBRE prochain, à MIDI, pour les travaux suivants dans le Havre de Montréal, suivant les plans que l'on peut voir au bureau des ingénieurs du Havre savoir.

1o. Construction d'un "Cribwork" entre le quai de Molson et la rue Monarque et le quai actuel au-dessous de la traverse de Longueuil.

2o. Construction d'un "Cribwork" entre la traverse actuelle de Longueuil et le quai d'Hochebourg.

Deux personnes responsables devront se porter garantes de l'accomplissement du contrat.

Les Commissaires ne s'obligent pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Il est entendu que les Commissaires ne considéreront aucune soumission excepté celles faites sur papier imprimé que l'on peut se procurer chez l'ingénieur du Havre, et les soumissions devront avoir la signature *bona fide* du soumissionnaire, ainsi que celles des personnes qui voudront donner les sûretés requises.

Les soumissions devront être adressées au sous-signe.

H. H. WHITNEY,
Secrétaire.

Bureau des Commissaires du Havre,
Montreal, 27 novembre 1872.

UNE CHANCE RARE

DE

Faire de l'Argent

\$3,000 par année.—Toute personne sans emploi ou désirent d'en obtenir, ou qui peut davantage ne devrait point manquer d'adresser \$2.00 pour obtenir des informations complètes avec des échantillons, de manière à pouvoir réaliser de \$1,500 à \$3,000 par année.

HENRY F. LEMONT & Co.,
236 rue St Jacques, Montréal.

21 novembre 1872.

L'AGENCE COMMERCIALE
DU
CANADA

INSTITUTION NATIONALE

ETABLIE EN JANVIER 1871

Fournit des informations en détail sur le caractère, la capacité et la force financière de chaque marchand, commerçant, fabricant et banquier de toute la Puissance

Un Registre contenant les noms et estimations des personnes qui sont dans les affaires, sera donné avec un exposé de chacun des changements et des nouvelles sociétés

MURRAY, MIDDLEMISS ET CIE.,

PROPRIETAIRES

95, Rue St. François-Xavier, Montréal

HAMILTON, 20 James Street South.
HALIFAX, HESSLEIN'S BUILDING, HOLLIS ST.
TORONTO, 16 et 18, Wellington St. East.
ST. JENN, N. B., Prince William Street.

Bureaux associés dans tous les Etats-Unis et la Grande-Bretagne

LES AGENCES COMMERCIALES.

"Nous recommandons à nos lecteurs la lecture de l'annonce de l'agence mer antile de MM. Murray, Middlemiss & Cie.

"Quoiqu'on puisse dire, les agences mercantiles sont devenues d'une indispensable nécessité aux hommes d'affaires, et sans vouloir déprécier les autres en quoi que ce soit nous croyons que celle de MM. Murray Middlemiss & Cie. offre de solides et sérieuses garanties."—*Le Négociant Canadien.*

Elargissement du canal Welland

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des Soumissions enchetées adressées au sous-signe et en-closées "Soumission pour le Canal Welland" seront reçues à ce bureau jusqu'à

Midi, Vendredi, le 10e jour de Janvier 1873,

pour la construction de

Neuf Ecluses, pour les Excavations qui s'y rapportent, etc.,

sur la nouvelle partie du Canal Welland entre Thorold et Port Dalhousie.

L'ouvrage sera donné par section, dont quatre numéros 8, 9, 10 et 11, seront situés entre le quartier Ste. Catherine et le Chemin de Fer Grant West-ern, et les sections 15 et 16 sont situées entre les fourneaux à ciment de Brown et qui est connu sous le nom de *Marlet's Pond*.

Des Soumissions seront reçues pour certaines parties pour quelques parties de l'elargissement et du creusement du prisna du Canal au-dessus de Port Robinson et pour l'elèvement d'une partie du rivage occidental de la Grande Tranche, etc., etc.

Des cartes des diverses localités, ainsi que les plans et devis des travaux peuvent être vus à ce bureau depuis et après VENDREDI, le 13e jour de Décembre prochain, à l'on fournira des blancs imprimés de soumissions. On peut obtenir de pareilles informations relativement aux travaux au nord de *Marlet's Pond*, au bureau de l'ingénieur résidant à Thorold, et pour les travaux du Sud d'Allanburgh, au bureau de l'ingénieur résidant à Welland.

Toutes les soumissions doivent être faites sur des formulaires imprimés, et à chacune d'elle doivent être jointes les signatures réelles de deux personnes responsables et solvables, demeurant dans la Puissance et disposées à se rendre garantes de l'exécution du contrat.

Le département ne s'engage point à accepter la plus basse ni aucune des Soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux publics }
Ottawa, 22 novembre 1872. }

SOCIÉTÉ

DE

Construction de la Puissance

PRESIDENT: Edm. Gravel, ccr., VICE-PRESIDENT: P. Donnelly, ccr.,

L. Behngery, ccr., M. H. Brissonne, ccr.,
Chs. Lamoureux, ccr., W. McCready, ccr.,
L. W. Tilmouse, ccr.

FONDÉE LE 14 AOUT 1872.

FONDS D'APPROPRIATION

Première émission souscrite : \$1,000,000

Deuxième émission : \$2,000,000 à souscrire en Livres de \$2,000 payable \$1.00 par semaine avec \$1.00 d'entrée et 25 cts pour le Livret.

AVIS est par les présentes donné aux membres ayant des parts dans la première émission que les 150, 160, 170 et 180 appropriations ont été déclarées pour Mercredi, le 4 Décembre prochain, à 8 heures p. m., au Cabinet de Lecture Paroissial, No. 327, Rue Notre-Dame, Montréal, et que pour être qualifiés pour ce tirage il faut qu'ils aient payé le 17e versement hebdomadaire, c'est-à-dire, avoir payé sur chaque livre la somme de \$3.50, sans compter 75 cts pour l'entrée et le livret.

Les Directeurs croient devoir annoncer que par un règlement passé le 14 Nov. 1872, le paiement d'un once qualifera les membres pour les semaines pour lesquelles ils ont payé et en outre pour autant de semaines qu'ils auraient payé d'avance, par exemple : un payant deux semaines, les membres se trouveront qualifiés pour quatre semaines, ce règlement doit être d'un grand avantage pour les membres.

Ils croient devoir annoncer de plus que, par un règlement du même jour, la seconde émission sera par des Livres de \$2,000 payables une cinquième par semaine avec une piastre d'entrée et 25 cts pour le Livret; ils comptent que tous les Livres seront souscrits avant le 15 Décembre; c'est pourquoi ceux qui désirent y prendre des parts, devront se hâter de souscrire.

Vu le succès de la première émission à ou, et le nombre d'appropriations se montant à \$130,000 qu'ils ont pu déclarer depuis le 14 avril, les Directeurs se croient bien fondés à espérer que la seconde émission aura un aussi grand succès que la première, même plus grand parce que la somme de \$2,000 offre plus de facilité pour placements aux membres que celui de la première émission.

Les membres n'oublieront pas que la Société a transporté ses Bureaux au magnifique établissement, No. 55, Rue St. Jacques, Montréal, où les membres et tous autres pourront avoir toutes les informations qu'ils peuvent désirer.

Il y a encore quelques parts permanentes à souscrire.

Le public ne doit pas oublier que la Société prête de son fonds permanent, à 7 pour cent, payable mensuellement.

La Société offre aussi 6 pour cent pour toute somme au-dessous de \$500, prêtée à la Société à demande ou à court avis, comme dans une Banque d'épargne et cinq pour cent pour tout montant au-dessus de \$500.

Pour plus amples informations s'adresser à
F. A. QUINN,
Secrétaire-Trésorier,
38, Rue St. Jacques,
Montréal, 27 novembre 1872.

LA

Banque Jacques-Cartier

AVIS

Est par le présent donné, que

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Des Actionnaires de la
BANQUE JACQUES-CARTIER

Aura lieu à la Banque,

Jeu-di, 19 Décembre prochain

A TROIS HEURES.

Par ordre du Bureau,

H. COTTE,
Caisier.

Montréal, 16 nov. 1872



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES, Huiles, Vitres, Pinceaux, Vitres colorées et de Miroirs, Tapisseries, Huile de Charbon, Lampes, etc., des plus considérables et admirablement choisis.

VENTES EN GROS ET EN DETAIL

Veuillez rendre un visite à mon Etablissement.

311 et 313, Rue St. Laurent, Montreal
L. N. DENIS.

JAMES EYEE

MANUFACTURIER DE

BALANCES

MONTREAL

Porteur de premiers prix

Bureau et Chambre d'Echantillons

40 et 42, Rue du Collège

Balances garanties égales à celles d'aucune manufacture américaine.
Montreal, 3 oct. 1872

LA MEILLEURE POUDRE A BOULANGER
QUI EXISTE.

THE COOK'S FRIEND

Est la seule originale et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS
Vendue par tous les Epiciers. 52

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRERIES ET VAISSELLE,

339 et 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SŒURS, MONTREAL. 52

A. DUBORD & CIE.

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montreal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

DESMARTEAU & CIE.

Importateurs de

VINS, LIQUEURS, EPICERIES, &c.

EN GROS

231 et 233 Rue des Commissaires

MONTREAL. 52

A VENDRE

EN DEBARQUEMENT DU ST. CLAIRE

500 boites Tole Hatton

— AUSSI —

Du S. S. CASPIAN

500 boites Tole qualité très-supérieure

(Extra soft)

Les articles ci-dessus ayant été achetés au com-
encin et de la saison, nous sommes en position de
les vendre à bas prix.

C. C. SNOWDON.

452, 454 et 456, Rue St. Paul.

6 nov.

ACHETEZ LA VERITABLE

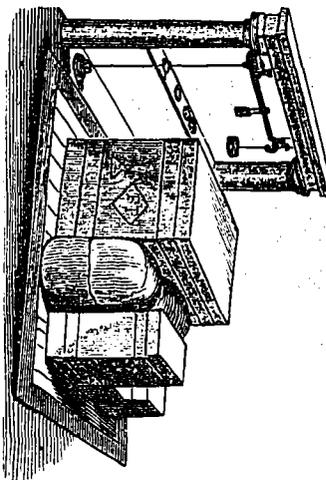
BALANCE MODELE

DE

FAIRBANKS

La bonne réputation de nos balances, a engagé des
manufacturiers de Balances imparfaites et sans va-
leur, à leur donner le nom de "Balances de Fair-
banks," et les acheteurs ont été souvent trompés par
ces fraudeurs.

Si ces manufacturiers et vint capables de faire de
bonnes balances, ils n'essaieraient pas de prendre
notre nom.



Fairbanks et Cie., Londres, Angleterre.
Fairbanks et Cie., Boston, Mass.
Fairbanks et Cie., New-York.
Fairbanks et Cie., Chicago.
Fairbanks et Cie., St. Louis.
Fairbanks et Cie., Nouvelle-Orléans.
Fairbanks et Cie., Baltimore.
Fairbanks et Cie., Buffalo.
Fairbanks et Cie., Albany.
Fairbanks et Cie., Philadelphie.
Fairbanks et Cie., Cincinnati.
Fairbanks et Cie., Cleveland.
Fairbanks et Cie., St. Francisco.

FAIRBANKS & Cie.,

403, Rue St. Paul,
Montréal.

21 octobre

GAUCHER & TELMOSE

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX,

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 101 Des Commissaires,

MONTREAL.

G. GAUCHER. 52 L. W. TELMOSE.

HOSPICE LABELLE & CIE.

Marchands de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,

No. 10, RUE DU PORT,

52 MONTREAL.

JOHN HOPE ET CIE

Marchands Commissionnaires

Représentants en Canada :

MM. MOET & CHANDON, EPERNAY.

" BARTON & GUESTIER, BOR-
DEAUX.

" JULES ROBIN & CIE., COGNAC.

M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA.

MM. COCKBURN, SMITHIES & CIE.,
OPORTO.

M. FREDERIC VALLETTE, MAR-
SEILLES.

MM. BULLOCH, LADE & CIE., GLAS-
GOW.

" DEINHARD & CIE., COBLENTZ.

" E. & G. HIBBERT, LONDRES, Ex-
portateurs de la bière en bou-
teille de MM. Bass & Cie.

" E. & J. BURKE, DUBLIN, Expor-
tateurs de porter en bouteilles
de MM. A. Guinness Fils &
Cie., &c., &c., &c.

N. B.—On accepte les commandes que
du Commerce en Gros.

21 octobre 1872.

KIRKWOOD & MORE,

Marchands de

CEREALES, FARINES, POISSONS, ET HUILES
DE POISSON,

No. 26 Rue des Enfants Trouvés,

MONTREAL.

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE,

Sollicite respectueusement de MM. les marchands,
les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district
d'Arthabaska sous l'A ete de Faillite de 1869.

C. H. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, etc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Ruelle Vaudreuil.)

MONTREAL.

A V I S

JOSEPH MERCIER

CARROSSIER,

Bien connu en cette ville, et résidant Rue Ste.
Marie, No. 502, annonce au public et à ses amis,
qu'ils l'ont si bien encouragé jusqu'à ce jour qu'il
Transporte son Atelier de Carrosserie

AU

No. 50, RUE NOTRE-DAME,

A son nouvel établissement.
7 Novembre.

ADOLPHE GERMAIN

AVOCAT,

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTÉ RICHELIEU
RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales et de collectons dans le District de Richelieu.

ALMANACH

Agricole Commercial et Historique

DE

**J. B. ROLLAND & FILS
POUR 1873**

C'est l'ALMANACH le plus complet et il contient une foule de renseignements et de connaissances utiles et le seul Almanach dont le Calendrier des fêtes religieuses soit conforme à l'Ordo.

Prix..... 5 centimes

Calendrier de la Puissance du Canada
POUR 1873

Contenant une liste complète du Clergé de la Puissance.

Cartes Jacques-Cartier

Nous offrons au commerce un grand assortiment de Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75 et \$3.00 la douzaine.

En vente à la librairie de

J. B. ROLLAND & FILS,
Rue St. Vincent, Nos. 12 et 14.

6 nov.

L'ANTI-CHOLERIQUE

DU

DR. L. H. JACQUES

LE PREMIER SPECIFIQUE connu contre le Choléra, découvert en 1849, éprouvé dans la grande pandémie de Choléra Asiatique de 1854.

25 ANNEES D'EXPERIENCE

n'ont fait que confirmer la

Supériorité de ce Grand Remède

sur toutes les autres préparations vendues dans le même but.
Son incontestable efficacité est certifiée par les personnes suivantes:

Les Sœurs de la Providence, qui étaient au Couvent de Ste. Elizabeth et qui assistèrent les cholériques de 1854; le Dr. A. R. Pinel, de St. Laurent; Sœur Maria, directrice, Sœur Christine, et Sœur Justine, au nom de la communauté des Filles de St. Joseph; le Docteur Madore, de Rigaud; M. John Watkins, imprimeur; Miss M^{rs} Dorval, No. 410, rue Dorchester; M. Ed. Morier, No. 17, rue Sanguinet; Dalle Hélène Lacroix, No. 93, rue Berry; M. André Bisson, épicer, coin des rues LaGauchetière et St. Constant; M. Edouard Plamondon, No. 153, rue LaGauchetière; M. Arthur Bouchard, tailleur d'ornements d'église, chez M. Gudbois, rue Notre-Dame; M. Chs. Benoit, 419, rue LaGauchetière; M. François Morand, charpentier, rue Ste. Catherine, le Dr. M. Desjardins, Montréal; et un grand nombre d'autres.

Prix : 35 cents, Flcoles No. 1

" 50 " " No. 2

" \$1.00 " " No. 3

À vendre au No. 165, Rue LaGauchetière, Montréal.
8 août 1872.

LE VIVIFICATEUR DES CHEVEUX

DU

Dr. JACQUES

POUR RENDRE AUX CHEVEUX GRIS OU
BLANCS LEUR COULEUR PRIMITIVE,

Pour empêcher les CHEVEUX DE TOMBER, pour
NETTOYER la PEAU de la TÊTE, etc.

Prix : 50 cents la bouteille

À vendre au No. 165, Rue LaGauchetière, Montréal.
Une réduction libérale sera faite au commerce. 8



MANUFACTURE

DE

COFFRES FORT DE LA PUISSANCE

DE

GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Voleurs, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des voleurs.
PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu.
PORTES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.
COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Déchiffres, etc.

SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et Prisons.

Outils de TAILLEURS DE PERIERE.
COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée
MONTREAL.

9 Juillet 1872.

DR. J. A. CREVIER

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Gucrit toutes les maladies du cuir chevelure, frictions, irritations, fortifie la racine de : cheveux, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

Prix - - - - \$1 00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues.

S'adresser au Dr. J. A. CREVIER,
37 41, Rue Bonsecours.

**COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES
ET DE MINES (Limitée.)**

Bure principal—22 Mining Lane, LONDRES,
Angleterre.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD
PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,
13 Halle aux Blés,
MONTREAL.

Les Marchands de la Campagne

Sont priés de ne pas oublier la

PHARMACIE PICAULT & FILS

dans leurs achats du Printemps, Tous les articles
sont de qualité supérieure et à des
PRIX EXTREMEMENT BAS.

AUSSI

GRAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de
FLEURS toutes fraîches.

PICAULT & FILS,
PHARMACIENS CHIMISTES,
65, Rue Notre-

ASSOCIATION MUTUELLE

SUR

LA VIE.

DU CANADA.

Incorporée par le Parlement de la Puissance
et permise par le Gouvernement.

C'est la seule Assurance Canadienne sur la Vie qui
soit purement Mutuelle, et elle est établie sur les vrais
principes des Compagnies les plus considérables et
les plus riches du monde.

Les affaires d'Assurance d'aucune autre nature ne
sont transigées, et aucun Actionnaire ne peut absorber
les Profits des Détenours de Police. Dans cette
Compagnie

Tous les profits appartiendront aux Assurés.

Cette Compagnie a été formée par l'association de
quelques Messieurs qui occupent un rang élevé dans
le commerce du Canada et qui, voyant les sommes
énormes d'argent qui ont été versées du pays aux
Compagnies d'Assurances Mutuelles d'origine américaine,
ont résolu de faire tout en leur pouvoir pour
arrêter cet état de choses, en établissant une Compagnie
en Canada qui rencontrerait les besoins de ceux
qui désirent s'assurer à cette Compagnie.

La mieux établie et la plus véritable
des Assurances sur la Vie.

Le succès qui est venu couronner leurs efforts est
tel qu'il leur permet de garantir complètement que le
principe de l'Assurance purement mutuelle sur la
Vie, adopté par une Compagnie indigène, ne peut
manquer d'établir une

Une grande et précieuse Institution pour
le pays et le public.

BUREAU PRINCIPAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC :

No. 235, Rue St. Jacques.

MONTREAL.

DIRECTEURS

- WM. DARLING, Ecr.,
- R. J. REEKIE, Ecr.,
- L'Hon. L. S. HUNTINGTON, M. P.,
- VICTOR HUDON, Ecr.,
- E. P. POMINVILLE, Ecr.,
- THOMAS TIFFIN, Ecr.

EDWARD RAWLINGS,
GERANT

DE QUI ON POURRA OBTENIR LES

PROPECTUS ET AUTRES INFORMATIONS

ON DEMANDE DES

Agents actifs et influents

DANS TOUTE LA PROVINCE.

3 Août.

45

BOYER, HUDON & CIE.,

Successeurs de LOUIS BOYER & CIE.,

MARCHANDS DE

GRAINS ET FARINES,
PROVISIONS et EPICERIE,

L. ALPHONSE BOYER,
FIRMIN HUDON,
CHARLES BOYER.

MONTREAL.

52

HAGENS & CIE.,

(Autrefois Luders, Hagens & Cie.)
IMPORTATEUR EN GROS
 DE

Ferronnerie, Porcelaine, Produits Chimiques, Têtures, Bronzes, Draps de Crin, Colle-Forte, Crayons de A. W. Faber, Cigares, Cartes à jouer, et Articles Allemands de Fantaisie, Etc.

351, RUE DES COMMISSAIRES,
Vis-à-vis la Douane
MONTREAL.

MORIN & CIE.,
COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES,

POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE
COMESTIBLES,
EPICERIES,
ET
SPRITUEUX,

DENREES COLONIALES.

AGENTS POUR LA

Distillerie de Prescott,

Coin des rues ST. NICHOLAS et ST. PAUL
MONTREAL.

GRANDES DECOUVERTES

Dr. J. A. CREVIER.

L'ANTI-CHOLERIQUE

Le seul spécifique connu contre le choléra et toute espèce de Diarrhée, Dérangement d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c., &c.
 Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix - - - 50 Cts. la Bouteille.

Certificats par les personnes suivantes :

Les RR. Mess J. Raymond, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de St. Hyacinthe; Ed. Crevier, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de Ste. Marie de Monnoir, J. S. Derome, ptre.; F. X. Collette, Ptre., Sup. du Collège de St. Césaire; J. Provencal, curé de St. Césaire; J. S. Taupier, Ptre., curé de St. Paul; l'Hon. W. Chaffers, membre du Conseil Législatif; les Docteurs Franchère, Pinsonneault, Jacques, et par MM. Charles Couture, Victor Côté, J. Bte. Tessier, Dello Platonisme Gauthier, et un grand nombre d'autres personnes.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,
 No. 44, Rue Bonsecours.

Réduction libérale faite au commerce. 37

W. A. CAMPBELL & CIE.

IMPORTATEURS

ET

MARCHANDS EN GROS

DE

Cafés, Epices, &c.

24, RUE ST. SACREMENT

CANADA COFFEE & SPICE STEAM MILLS

525 et 526, RUE LAGAUCHETIERE

MONTREAL. 16

N. VALOIS & CIE.

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
CHAUSSURES EN GROS

26 et 28 Place Jacques Cartier,

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.

IMPORTATEURS DE VINS, SPIRITUEUX
 EPICERIES,
 MARCHANDS DE FARINE, LARD, SAINDOUX,
 271 et 291 Rue des Commissaires,
MONTREAL.

S. GELINAS,

IMPORTATEUR.

No. 256, Rue St. Paul

Troisième porte de

M. AMABLE PREVOST,
MONTREAL.

Thomas, Thibaudeau & Cie.

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAudeau & Cie. Montréal,
 THIBAudeau, THOMAS & Cie. Québec. MONTREAL,
 THOMAS & THIBAudeau, Manchester. 52

MAGASIN CANADIEN

DE

FERRONNERIE

H. BELINEAU

IMPORTATEUR DE

Ferronneries

Et Fabricant de

FERBLANTERIES

ENSEIGNE DE L'EGOLINE ET DU
 CADENAS

Nos. 193 et 195, rue St. Paul
MONTREAL.

Assortiment complet d'huiles, Térébentine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Verres, etc.—Aussi : Peintes doubles à un ou deux fourneaux. Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de fantaisie et autres. 52

ETABLI EN 1869



J. T. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

PEINTURES DE TOUTES SORTES

Huiles, Verres à vitres, Lampes, Cheminees, Coltar, Verres, Mastics, Pluceaux, Etonpe, &c., &c.

VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES
 DE COULEUR TAILLEES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRE, ETC.

Soul agent pour la Puissance du Canada de la
 Graisse Patentée de Dossors pour Essieux.

No. 250, Rue St. Paul, Montreal,

Enseigne de la Lampe, Pinceau et Baril de Peinture. 20

PIERRE JOLY & CIE.

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES

Vins, Liqueurs, Provisions,
TABAC & CIGARES
 264, RUE ST. PAUL, et 209 & 211, RUE
DES COMMISSAIRES
MONTREAL, P. Q.

Les Marchands qui s'oblissent surtout trouvent à cet établissement des avantages tant par la variété du stock que pour la régularité des prix. 17

PRINTEMPS 1872

MARCHANDISES SECHES EN GROS

Un assortiment complet de Marchandises de nouveautés, de café et d'étape, comprenant Le célèbre alpaca noir

"Beaver Brand,"

Soies noires

et étoffes à robes en grande variété, chez

OGILVY & CIE.

MONTREAL.

L'ALMANACH DU PEUPLE

POUR L'ANEE 1873,

(Quatrième année)

Prix, à la douzaine, 30 cents.

En vente à la Librairie de

C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,

237 et 239 Rue St. Paul.

MONTREAL. 12

S. ROUSSEAU,
FERBLANTIER ET PLOMBIER

No. 337, Rue St. Laurent,
MONTREAL.

HUILE DE CHARBON, LAMPES,
 CHEMINÉES ET MECHES DE LAMPE

Ordres pour Fournales à AIR Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Fournitures de Poêles, etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couverts, promptement remplis.

PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS.

M. S. ROUSSEAU a été pendant plusieurs années chef d'atelier chez M. T. Crevier, Rue Notre-Dame, où il a acquis une grande expérience dans ce genre d'ouvrage. 40

LA FABRIQUE DU PEUPLE

M. A. DEROCHE

(Successeur de J. B. DEROCHE)

Importateur et Manufacturier de

TABACS, CIGARES, Etc

Nos. 241 et 243, RUE ST. PAUL,

MONTREAL.

A l'Enseigne de la grosse Torquette vous trouverez du Tabac de toute espèce et de la meilleure qualité en feuilles, en torques et en poudre, en gros et en détail, et au plus bas prix. 52

I.E

BULLETIN DE NEW-YORK

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL
 ET D'EMIGRATION

PARAIT TOUS LES LUNDIS

ABONNEMENT POUR LE CANADA

Un an.....\$3.00
 Six mois..... 4.50

Les communications relatives au journal et les remises de valeurs doivent être adressées au Directeur du Bulletin de New-York, 48 Broad Street, ou au Bureau du Négociant Canadien.